



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Bienvenue



Syndicat CFDT-MAE

57, Bd des Invalides - 75700 PARIS

Téléphone : 01 43 17 66 71

11, rue de la Maison Blanche - 44036 NANTES

Téléphone : 02 51 77 25 81

Mèl : cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr

Site internet : www.cfdt-mae.fr

Sommaire



- Pourquoi adhérer
- La CFDT, c'est nous
- Connaître la CFDT
- Les dates qui ont marqué la CFDT
- La CFDT au MEAE
- Être représentant
- Vos élus en CAP



Château de Bierville

Pourquoi adhérer ?

**La CFDT,
c'est une équipe à mes côtés pour :**

... me conseiller

- La CFDT me conseille sur mes relations avec la hiérarchie, mes difficultés dans les services, mes opportunités de carrière, mes droits à la formation ...
- Mais la CFDT peut aussi m'aider en dehors du travail sur des questions comme mes droits sociaux, mon logement, ma sécurité sociale, ma retraite.
- En répondant à mes questions et à mes interrogations sur tous les sujets concernant la vie d'un agent.

... m'écouter

- Et relayer auprès de l'administration les inquiétudes ou interrogations des agents mais aussi des propositions, des suggestions permettant de faire avancer les débats et négociations avec l'administration.
- Car, à la CFDT c'est l'adhérent qui propose des idées ...
- A chaque élection professionnelle, je peux être associé au choix des candidats et me porter candidat.

... m'informer

- Au sein du ministère, je suis informé régulièrement des revendications, de l'action syndicale, de la signature d'un accord (charte du temps, par exemple).
- La CFDT m'informe de mes droits, des initiatives et prises de position de mon syndicat. Dès mon adhésion, je reçois le mensuel CFDT Magazine, édité par la confédération ainsi que toutes les infor-

mations professionnelles et locales éditées pour les adhérents par les différentes structures de la CFDT.

Sites internet

Site de la CFDT qui est au cœur du dispositif d'information et de communication avec un espace « adhérent » (*je trouve mon identifiant sur ma carte d'adhérent et mon mot de passe dans CFDT Magazine*).

Site de la CFDT-MAE qui régulièrement donne des informations sur la vie du ministère en publiant des billets d'humeur, des comptes-rendus de réunion...

... me défendre

Si je suis confronté à un litige, si j'ai un problème avec mon employeur, si je souffre de mauvaises conditions de travail, si je suis victime de souffrance au travail ... la CFDT peut assurer ma défense. Si la négociation échoue, le syndicat aidera l'adhérent à constituer un dossier de recours gracieux ou auprès du tribunal administratif.

Qui paiera mes frais ?

Une indemnisation* est prévue au cas où mon salaire serait retenu par mon employeur, mais aussi les frais d'avocats... C'est le syndicat qui s'occupera des démarches.

Et si je fais grève ?





Une caisse de grève existe à la CFDT et permet aux adhérents d'être indemnisés.*

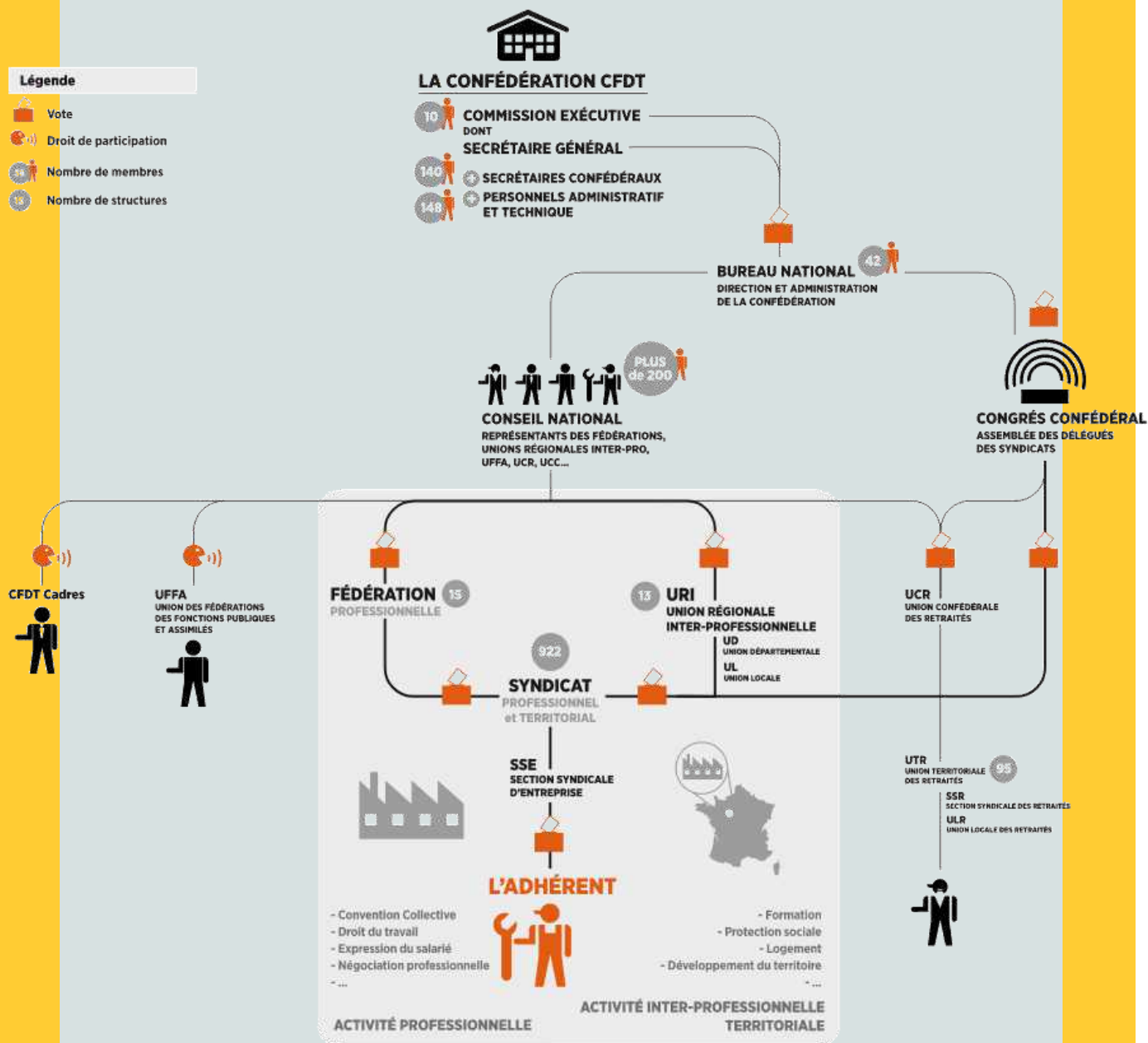


* A noter : les indemnisations proposées ne sont accordées que sous conditions et doivent impérativement émaner du syndicat.

La CFDT, c'est nous

Légende

-  Vote
-  Droit de participation
-  Nombre de membres
-  Nombre de structures



En 2018, la CFDT comptait 623 802 adhérents dont :
 49,5 % de femmes et 50,5 % d'hommes,
 65,2 % viennent du secteur privé et 33,1 % du secteur public.

Connaître la CFDT

1919 : naissance de la CFTC

La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) voit le jour en novembre. S'inspirant de la doctrine sociale de l'Église, elle s'organise sur des bases de solidarité et de défense des intérêts des travailleurs contre le libéralisme économique.

1964 : la CFTC devient CFDT

Après la seconde guerre mondiale, une minorité de gauche au sein de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) souhaite prendre ses distances avec le clergé et laïciser la centrale. Sous la conduite d'Eugène DESCAMPS, elle est majoritaire et devient, en 1964, la CFDT.

1968 : la CFDT obtient la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise

La CFDT place alors son action dans le cadre de la lutte des classes et se rapproche du socialisme. De 1966 à 1970, elle passe des accords d'action avec la CGT. En mai 1968, elle appelle à l'action dans les entreprises et est à l'origine de la création des sections syndicales d'entreprises. Au congrès de 1970, la CFDT adopte de nouveaux statuts et prône l'auto-gestion des entreprises.

1974 : la CFDT adhère à la Confédération européenne des syndicats (CES)

Cette Confédération a été créée en 1973.

Dès 1978, la CFDT s'éloigne de la CGT et entreprend un mouve-

ment de « resyndicalisation », qui consiste notamment à prendre de la distance vis-à-vis des partis politiques. Elle se différenciera par son autonomie, n'hésitant pas à soutenir les réformes qui lui paraissent justifiées, indépendamment de la couleur politique des gouvernements.

1981 : la CFDT contribue à l'élaboration des lois Auroux sur le dialogue social

Les lois Auroux représentent des avancées significatives pour la défense des droits des salariés et modifient fortement le droit du travail (interdiction de toute discrimination, obligation de négocier des accords collectifs sur les salaires, la durée et l'organisation du travail, sur la création des CHSCT...

En 1992, Nicole NOTAT est élue secrétaire générale. Elle est la première femme à occuper un tel poste dans une confédération syndicale de salariés en France.

1997 : la CFDT négocie les 35 h

Revendications fortes de la CFDT, la question de la réduction du temps de travail est débattue. La CFDT engage des négociations avec le gouvernement Jospin pour que les 35h soient synonymes de création de nouveaux emplois.

En 2002, François CHEREQUE, ancien secrétaire général de la fédération CFDT Santé-sociaux, est élu secrétaire gé-



Les dates qui ont marqué la CFDT

néral. Il est reconduit dans ses fonctions, lors des congrès de Grenoble en 2006 et de Tours en 2010.

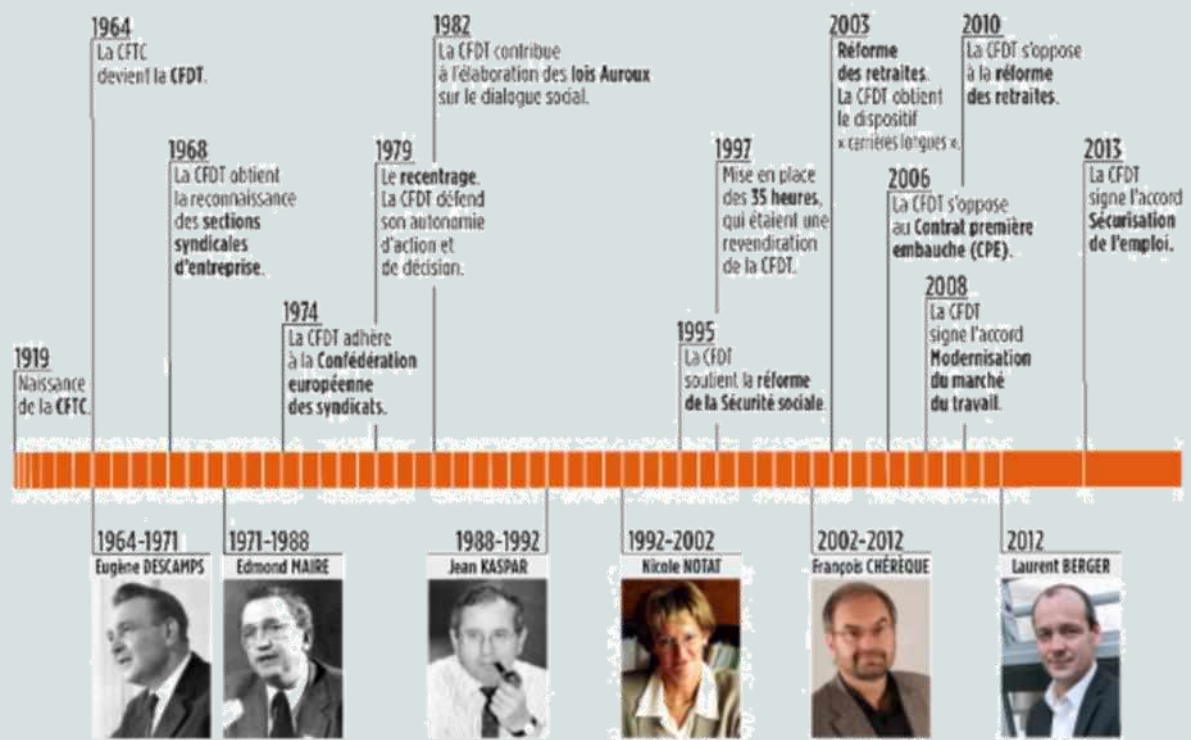
En **2012**, c'est **Laurent Berger** qui arrive à la tête de la CFDT. L'action cédétiste est résumée par la politique des 3 « R » : réalisme, responsabilité, réforme.

La CFDT défend des valeurs de tolérance, de liberté de conscience et de démocratie. Elle

combat le corporatisme et prône un syndicalisme de transformation sociale et d'émancipation.

A cette fin, elle est favorable au paritarisme et à l'ouverture sur l'international. Elle entend s'appuyer sur ses adhérents, en renforçant les mécanismes de solidarité et d'indépendance.

Solidarité Émancipation Indépendance Autonomie Démocratie



La CFDT

au MEAE

Créé en 1974, le syndicat CFDT-MAE est, depuis 2005, le syndicat le plus important du ministère :

- ✗ En nombre d'adhérents : **1 164**
- ✗ En nombre de permanents : **8** (5 à Nantes, 3 à Paris)
- ✗ En nombre de sections : **17**

Suite aux dernières élections de 2018, la CFDT-MAE a conforté sa place d'organisation syndicale la plus représentative du ministère en dépit d'une concurrence accrue due à l'arrivée sur la scène de deux nouveaux syndicats avec :

- ✗ En nombre de sièges à l'administration centrale : **24** pour 10 instances
- ✗ En nombre de sièges à l'étranger : **277**

Avec 37% des suffrages exprimés aux élections professionnelles de 2018 au Comité Technique ministériel (CTM) et **7 sièges sur 15** la CFDT-MAE conforte sa place de syndicat le plus représentatif. Cette 1^{ère} place assure également à notre syndicat la plus large représentativité notamment au sein du CHSCT ministériel.

Loin des corporatismes, la CFDT-MAE est un **syndicat inter-catégoriel** qui défend toutes les catégories de personnel : des titulaires de catégories C, B et A, des volontaires internationaux, des contractuels CDD et CDI ou encore des recrutés locaux dont le droit applicable est celui du pays dans lequel ils travaillent.

La CFDT-MAE a une parfaite maîtrise et une très grande lisibilité de tous les dossiers intéressant les agents du ministère mais également de toutes les questions d'ordre international, que ce soit par son réseau d'adhérents, de militants, d'élus et de sections ou par les informations dont le

ministère lui fait part dans le cadre du dialogue social formel ou informel (réunions de concertation, groupes de travail).

La CFDT-MAE est un syndicat actif, qui prône avant tout la **négociation**, mais qui n'hésite pas à saisir les juridictions compétentes sur les questions de principe, quand ses interlocuteurs refusent de discuter. La CFDT-MAE est un véritable contre-pouvoir, nécessaire pour faire avancer les grandes réformes du ministère.

Les enjeux

La réforme de la fonction publique

Avec une baisse des effectifs du MEAE de 20 % depuis 2006 associés à la baisse des moyens financiers et avec l'entrée en vigueur de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 les défis sont immenses ! De plus, cette réforme va avoir de terribles conséquences sur le dialogue social formel, sur le périmètre des CAP et des CCP mais également sur le recrutement hors statut (recours élargi aux contractuels).

Être représentant ?

Je veux devenir acteur et représenter mon syndicat car à la CFDT c'est la proximité qui est notre priorité. Pourquoi ?

- ✗ Pour défendre le dialogue social
- ✗ Pour soutenir les agents
- ✗ Pour participer à la vie de ma section
- ✗ Pour être formé et former en retour

Pour défendre le dialogue social

- Je participe aux élections professionnelles,
- je me porte candidat aux instances de dialogue social en administration centrale ou dans les postes,
- Je m'informe des dossiers en cours portés par la CFDT-MAE,
- Je me rapproche des militants ou des permanents du syndicat afin de recueillir le maximum d'informations.

Pour soutenir les agents

Que ce soit en administration centrale comme dans les postes, le soutien aux agents est un des principaux engagements d'un représentant du personnel. A la CFDT, nos actions sont le reflet de nos valeurs de Démocratie, de Solidarité et d'Émancipation.

Pour participer

- à la vie de la section syndicale de mon lieu d'affectation afin de partager les revendications, rencontrer d'autres adhérents. Créer ou consolider un réseau d'adhérents.

Pour être formé et former en retour

- Pour être un bon représentant, je dois être formé. L'adhésion à la CFDT-MAE donne droit à la **formation** soit avec son organisme de formation, l'IREFE, soit directement par les permanents qui peuvent organiser des formations en présentiel, en visioconférence ou à l'occasion de missions syndicales sur le dialogue social au MEAE.
- La CFDT-MAE met à la disposition de ses représentants des **documents pédagogiques** pour vous permettre de mieux appréhender vos missions.
- Si les **questions HSCT** (Hygiène, Santé et conditions de travail) vous intéressent plus particulièrement, dites-le nous car des formations spécifiques organisées par l'administration peuvent vous être proposées.



Vos élus en CAP/CCP

	Titulaires	Suppléants
CAP des ADJADM	Brigitte Avril Fahrettin Acar	Rodolphe Paulin Jacqueline Baisset
CAP de SCH	Arnaud Le Masson Christelle Boissière Thibault Penduff	Etienne Abobi Frédérique Cheusel Hervé Goudal
CAP des SESIC	Philippe Valenza	Rémi Doyen
CAP des ASIC	Philippe Zanatta	Xavier Richard
CAP des SAE	Gaëlle Le Pape Michaël Deslaines	Nathalie Kennedy Raphaëlle Lijour
CAP des CAE	Fabrice Desplechin	Clélia Chevrier-Kolacko
CAP des MP	Jean-Michel Casa	Pierre Buhler
CCP des contractuels	Patrick Devautour Florence Chambon Nadine Monchau	Luc Levy Marie Doublier Nicolas Frelot

Les attributions des CAP fortement réduites après la promulgation de la loi de transformation de la fonction publique (publié le 6 août 2019)

Le dialogue social en administration centrale va subir de profondes modifications à partir du 1^{er} janvier 2021, qui verra une réduction des attributions des CAP. A cette date, les CAP resteront compétentes pour le licenciement au cours de la période de stage en cas d'insuffisance professionnelle, le refus opposé à une demande de temps partiel ou les litiges relatifs à l'exercice du temps partiel. Elles auront également à se prononcer sur le licenciement en cas de refus de trois postes successifs pour le fonctionnaire mis en disponibilité en vue de sa réintégration, la demande de révision de compte rendu d'entretien professionnel, le refus de démission, les sanctions disciplinaires ou encore le licenciement pour insuffisance professionnelle.

J'adhère pour mon avenir

En adhérent à la CFTD, j'adhère pour mon avenir, mais encore ?

En adhérent, je deviens acteur de ma vie professionnelle, je participe aux revendications sur des sujets qui concernent mon travail : la qualité de vie au travail, le télétravail, l'égalité hommes-femmes...

En adhérent, je participe aussi à la construction d'une société qui change en m'impliquant sur des sujets importants : la lutte contre toutes les discriminations, lutte contre les inégalités...



Juillet 2020